

Décision

fixant la composition de la commission pour le recrutement ouvert par la voie du détachement en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi, dans le corps des Assistants Ingénieurs, classe normale, branche d'activité professionnelle J, emploi type « assistant-e en gestion administrative », organisé par L'Université de Lille session 2025.

Le Président de l'Université de Lille,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'article 93 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique,

Vu le décret n° 2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure instituées en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 fixant le nombre d'emplois offerts au titre de l'année 2025 aux fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour l'accès au corps des [Techniciens recherche et formation] du ministère chargé de l'enseignement supérieur,

DÉCIDE

Article 1^{er} : La commission de sélection pour le recrutement par voie de détachement dans le corps des Assistants Ingénieurs, BAP J, pour l'emploi type : assistant-e en gestion administrative, réservé aux fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés organisé par l'Université de Lille est composée ainsi qu'il suit :

-Mme Anne Sophie LECLERCQ GRARE, Directrice adjointe de la Direction du développement et de la gestion prévisionnelle des compétences, Responsable du service accompagnement des parcours professionnels et du pilotage de la formation des personnels, Présidente de jury - Université de Lille

Mme Audrey DEPARCY, Directrice de l'environnement social au travail, Direction Générale Déléguée aux Relations Humaines, Membre - Université de Lille

M. Tony DELETTREZ, Directeur des Services d'Appui, Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales, Membre - Université de Lille

Mme Sophie LEVEQUE, Directrice Générale Déléguée aux affaires financières, Membre - Université de Lille

M. Pascal BARRIERE, Directeur des Services d'Appui, Faculté de Psychologie, des Sciences de l'Éducation et de la Formation, Suppléant - Université de Lille

Article 2 : Le Président de l'Université de Lille est chargé de l'exécution du présent arrêté

Fait à Villeneuve D'Ascq, le 2 avril 2025

Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale des Services

Anne Valérie Chiris-Fabre

